



Canadian Veterinary
Medical Association

Association canadienne
des médecins vétérinaires

**Mémoire adressé au Comité permanent des finances de
la Chambre des communes dans le cadre des
consultations prébudgétaires**

en prévision du budget fédéral de 2025

1^{er} août 2025

Recommandation 1 : Que le gouvernement fédéral remédie à la pénurie de main-d'œuvre et s'assure que le Canada possède de solides effectifs dans le domaine des soins vétérinaires en investissant davantage dans des projets et des infrastructures vétérinaires. Cela peut se faire en recrutant, en accueillant et en intégrant des vétérinaires formés à l'étranger, en créant un centre national d'examen pour vétérinaires formés à l'étranger et en veillant à ce que l'infrastructure vétérinaire dispose de fonds dédiés.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral investisse dans des moyens de maintenir et de renforcer la disponibilité des médicaments vétérinaires, des produits de santé et des produits biologiques indispensables dans l'intérêt de la protection de la santé et de la sécurité publiques, de la santé et du bien-être des animaux ainsi que de la salubrité des aliments et de la sécurité des produits alimentaires. Le Canada devrait prendre l'initiative de collaborer avec la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis, l'Agence européenne des médicaments (EMA) et d'autres autorités internationales afin d'améliorer les voies communes d'approbation réglementaire, qui sont plus efficaces et économiques.

Recommandation 3 : Que le gouvernement fédéral remédie à la pénurie de main-d'œuvre en investissant dans la santé mentale et le bien-être de tous les professionnels et auxiliaires en soins vétérinaires.

Contexte

Depuis 1948, l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) est la porte-parole nationale et internationale des vétérinaires du Canada, en assurant le leadership et la défense de la médecine vétérinaire. L'ACMV parle au nom des professionnels vétérinaires du Canada, y compris plus de 25 000 vétérinaires, technologues et techniciens.

L'ACMV participe activement à de nombreux projets aux côtés de partenaires gouvernementaux. En tant qu'organisme vétérinaire national du Canada, l'ACMV possède l'expérience et la réputation de longue date nécessaires pour collaborer de manière crédible et efficace avec un large éventail de groupes (p. ex. les gouvernements, l'industrie canadienne de la santé animale, les autres professions de la santé, les organisations internationales, le public et les éleveurs de bétail).

Les vétérinaires exerçant en pratique privée, dans l'industrie et au sein du gouvernement jouent un rôle essentiel dans la détection précoce, l'intervention et la guérison des maladies animales exotiques ainsi que des zoonoses. Ils contribuent également à assurer la salubrité des aliments et la sécurité des produits alimentaires, à protéger la diversité des espèces ainsi qu'à renforcer la résilience aux changements climatiques et à en gérer les conséquences.

De plus, les vétérinaires fournissent des services de diagnostic dans les laboratoires, soutiennent la production et l'homologation des vaccins, mènent des recherches sur les nouveaux agents pathogènes qui affectent à la fois la santé animale et humaine, et contribuent au prestige des établissements d'enseignement du Canada qui demeurent un pilier fondamental du maintien et de l'amélioration de la capacité du système de santé canadien.

Dans tout le pays, les vétérinaires jouent un rôle essentiel dans la protection de la santé animale et de la santé publique. La surveillance vétérinaire soutient la capacité du Canada à faire du commerce d'animaux et de produits d'origine animale et, par conséquent, contribue au bien-être des secteurs canadiens de l'agriculture et de l'aquaculture, qui sont essentiels à l'économie du pays. Les cabinets vétérinaires au Canada génèrent annuellement 16,9 milliards de dollars en production économique totale. Sans un soutien fédéral accru, cette contribution est étouffée.

Une main-d'œuvre vétérinaire robuste

Recommandation 1 : Que le gouvernement fédéral remédie à la pénurie de main-d'œuvre et s'assure que le Canada possède de solides effectifs dans le domaine des soins vétérinaires en investissant davantage dans des projets et des infrastructures vétérinaires. Cela peut se faire en recrutant, en accueillant et en intégrant des vétérinaires formés à l'étranger, en créant un centre national d'examen pour vétérinaires formés à l'étranger et en veillant à ce que l'infrastructure vétérinaire dispose de fonds dédiés.

La profession vétérinaire au Canada est confrontée à des défis urgents qui exigent une attention immédiate de la part du gouvernement fédéral. Selon le Système de projection des professions au Canada (SPPC) d'Emploi et Développement social Canada, le marché du travail connaît un déficit structurel à la fois à court terme et, selon les projections, jusqu'en 2031¹. Cette pénurie a des répercussions importantes sur la santé et le bien-être des animaux, la santé publique, l'économie canadienne, le bien-être des professionnels et des auxiliaires vétérinaires, ainsi que la santé mentale des propriétaires d'animaux qui n'ont pas accès aux soins dont ils ont besoin.

Pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre vétérinaire au Canada, nous recommandons ce qui suit :

I) Recrutement et intégration de vétérinaires formés à l'étranger :

- a.** Instaurer un projet pilote de dispense de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pendant un an, qui inclurait la garantie par les employeurs que les salaires et les conditions de travail du candidat seraient conformes aux exigences d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et d'Emploi et Développement social Canada.
- b.** Simplifier les exigences de présentation de l'EIMT pour les nouveaux arrivants qualifiés au Canada qui souhaitent exercer la médecine vétérinaire.
- c.** Inclure les vétérinaires dans les catégories de santé humaine pour lesquelles l'étude d'impact sur le marché du travail fait l'objet d'une dispense.

II) Créer un centre national d'examen pour les vétérinaires formés à l'étranger

Pour remédier à la grave pénurie de main-d'œuvre vétérinaire au Canada, l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) recommande d'établir, au Western College of Veterinary Medicine (WCVN), un centre national d'examen pour les vétérinaires formés à l'étranger. À l'heure actuelle, les candidats internationaux doivent attendre longtemps pour passer leurs examens en vue d'être autorisés à exercer, ce qui limite le nombre de vétérinaires qui entrent sur le marché du travail. Le WCVN offre actuellement 100 places par année pour l'examen des vétérinaires formés à l'étranger,

¹ Emploi et Développement social Canada (EDSC). « Système de projection des professions au Canada (SPPC) », Accueil du SPPC — Système de projection des professions au Canada (SPPC) — Canada.ca, 16 novembre 2021, <https://professions.edsc.gc.ca/sppc-cops/w.2lc.4m.2@-fra.jsp>.

mais atteint sa pleine capacité. Il en résulte un goulot d'étranglement important et de longs délais d'attente pour les candidats. Un centre national permettrait de simplifier le processus, d'accroître les possibilités d'octroi de permis d'exercice et d'augmenter la capacité des services vétérinaires dans l'ensemble du pays.

Bien que trois des cinq écoles vétérinaires du Canada prévoient d'augmenter l'effectif de leurs classes, ces efforts ne suffiront pas à combler complètement le manque de main-d'œuvre.

Un investissement fédéral ponctuel de 50 millions de dollars, dans le cadre d'un projet d'expansion plus vaste du WCVN de 100 millions de dollars, permettrait de tripler le nombre de vétérinaires formés à l'étranger qui entrent sur le marché du travail chaque année en le faisant passer de 55 à 165. Cela permettrait de remédier en grande partie à la pénurie et de soutenir la viabilité à long terme.

Le projet bénéficie d'un large soutien des secteurs vétérinaire et agricole, y compris des ministres de l'Agriculture de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan.

Cet investissement est essentiel pour assurer le bien-être des animaux, gérer les menaces biologiques émergentes, protéger la salubrité des aliments et soutenir le secteur de la production animale du Canada, qui représente 37,3 milliards de dollars.

III) Garantir des fonds dédiés au soutien d'une main-d'œuvre et d'une infrastructure vétérinaires solides.

- a)** S'engager à affecter des fonds aux provinces pour soutenir les pratiques rurales en annulant la dette des étudiants pour un nombre minimum d'années d'engagement de la part des vétérinaires à exercer dans les zones rurales. Cela permettrait de renforcer la main-d'œuvre vétérinaire dans des régions d'une importance cruciale où la pénurie est aiguë.
- b)** Veiller à ce que les vétérinaires et les cabinets vétérinaires soient officiellement inclus dans les programmes de soutien ruraux existants, y compris le soutien rural et régional existant pour l'expansion de l'infrastructure commerciale, les allègements fiscaux aux entreprises pour les services essentiels, les programmes de stimulation de l'hébergement et l'accès préférentiel aux services communautaires.
- c)** Investir dans l'élaboration d'une stratégie nationale sur la main-d'œuvre vétérinaire.
- d)** Travailler avec les provinces pour augmenter le nombre de places dans les collèges vétérinaires pour les jeunes Canadiens.

Des voies d'immigration simplifiées pour les vétérinaires formés à l'étranger, un centre national d'examen pour remédier aux graves pénuries et un financement dédié à l'infrastructure vétérinaire s'avéreraient essentiels pour soutenir l'élargissement et l'innovation de

l'enseignement clinique, de la formation et de la recherche pour la prochaine génération de vétérinaires.

Maintien et consolidation de la disponibilité des médicaments vétérinaires indispensables dans l'intérêt de la protection de la santé et de la sécurité publiques, de la santé et du bien-être des animaux ainsi que de la salubrité des aliments et de la sécurité des produits alimentaires.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral investisse dans des moyens de maintenir et de renforcer la disponibilité des médicaments vétérinaires, des produits de santé et des produits biologiques indispensables dans l'intérêt de la protection de la santé et de la sécurité publiques, de la santé et du bien-être des animaux ainsi que de la salubrité des aliments et de la sécurité des produits alimentaires. Le Canada devrait prendre l'initiative de collaborer avec la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis, l'Agence européenne des médicaments (EMA) et d'autres autorités internationales afin d'améliorer les voies communes d'approbation réglementaire, qui sont plus efficaces et économiques.

Les vétérinaires au Canada ont de grandes difficultés à accéder aux produits essentiels de santé animale, y compris les produits pharmaceutiques (p. ex. antimicrobiens, sédatifs), les produits de santé (p. ex. les probiotiques), les produits biologiques (p. ex. les vaccins) et d'autres médicaments essentiels. Bon nombre de ces produits ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et de la réticence des fabricants à s'engager dans le processus d'homologation coûteux de Santé Canada. Par exemple, il y a une pénurie de médicaments antimicrobiens approuvés pour les animaux d'élevage tels que les vaches laitières, les porcs et les volailles.

Les récents changements apportés aux règlements sur les Bonnes pratiques de fabrication (BPF) de Santé Canada ont entraîné le retrait du marché d'anciens produits, souvent sans remplacement. Certains produits approuvés par Santé Canada n'ont jamais été commercialisés, ce qui limite encore plus la disponibilité. Cette instabilité augmente les risques pour le bien-être animal et désavantage les éleveurs de bétail canadiens par rapport à ceux des pays où ces produits demeurent accessibles.

La pénurie de traitements efficaces pose des problèmes de salubrité et de sécurité des aliments et peut contribuer à la résistance aux antimicrobiens en raison de l'utilisation de solutions de rechange moins efficaces. Ces défis menacent non seulement la santé publique et le bien-être des animaux, mais aussi la compétitivité commerciale du Canada à l'échelle internationale.

C'est pourquoi l'ACMV fait les recommandations suivantes :

- I) **Réévaluer les voies d’approbation du Canada pour les produits pharmaceutiques, les produits de santé et les produits biologiques vétérinaires** : Collaborer avec la FDA, l’EMA et d’autres organismes de réglementation internationaux pour simplifier et améliorer les processus d’approbation des produits, afin de rendre les approbations plus efficaces et abordables. Parallèlement, le Canada devrait étudier les mesures prises par d’autres pays dont la taille du marché est similaire à celle du Canada pour que les produits soient introduits sur leur marché. Pour aider à atteindre ces objectifs, le gouvernement devra augmenter la taille et les ressources disponibles pour la Division de la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada.
- II) **Assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques, des produits de santé et des produits biologiques vétérinaires** : Soutenir les initiatives visant à maintenir un approvisionnement stable en produits pharmaceutiques, produits de santé et produits biologiques vétérinaires essentiels et relever les défis posés par les changements réglementaires et les retraits du marché.

L’ACMV demeure déterminée à travailler avec les organismes de réglementation, l’industrie de la santé animale et d’autres intervenants pour soutenir les processus visant à accélérer l’introduction de produits pharmaceutiques, biologiques et de santé vétérinaires. L’ACMV continuera de plaider en faveur d’un système de réglementation des médicaments vétérinaires plus efficace, dans le but d’améliorer la santé et le bien-être des Canadiens et de leurs animaux. En trouvant le juste milieu entre la réglementation et la disponibilité des produits de santé animale, le gouvernement fédéral pourra ainsi protéger la santé publique tout en répondant aux besoins impérieux de la profession vétérinaire au Canada.

Santé mentale des professionnels en soins vétérinaires

Recommandation 3 : Que le gouvernement fédéral remédie à la pénurie de main-d’œuvre en investissant dans la santé mentale et le bien-être de tous les professionnels et auxiliaires en soins vétérinaires.

Une proportion inquiétante de vétérinaires souffrent d’épuisement professionnel et de problèmes de santé mentale, 98 % déclarant des niveaux modérés à élevés de stress traumatique et 77 % souffrant d’épuisement professionnel, surtout au début de leur carrière. Près de la moitié d’entre eux signalent des symptômes de dépression, et plus d’un vétérinaire sur cinq a eu des pensées suicidaires au cours de sa carrière. L’épuisement professionnel est l’une des principales raisons pour lesquelles 50 % réduisent ou abandonnent la pratique clinique. Ces chiffres soulignent le besoin urgent d’accorder la priorité à la santé mentale et au bien-être des professionnels vétérinaires.

Afin de donner la priorité à la santé mentale, au bien-être et au maintien en poste des professionnels vétérinaires, nous recommandons les mesures suivantes :

- I) **Augmenter l'accès aux soins de santé mentale et le soutien adapté à la profession :**
Le gouvernement fédéral devrait préconiser et soutenir financièrement l'amélioration des services en santé mentale destinés exclusivement aux vétérinaires. Cela comprend un financement direct et responsable pour réduire la stigmatisation, soutenir l'intervention précoce et encourager davantage de professionnels à demander de l'aide. Pour garantir leur efficacité, les prestataires de soins de santé mentale doivent être formés sur les facteurs de stress propres au secteur vétérinaire, tels que la détresse morale, l'exposition aux traumatismes et les exigences émotionnelles élevées, afin de pouvoir offrir des soins pertinents et adaptés. Un accès rapide aux services psychiatriques est également essentiel, notamment en raison des taux élevés de traumatisme et de suicides intensifiés par des événements tels que le dépeuplement massif du bétail et les épidémies.
- II) **Remédier à la pénurie de main-d'œuvre :** S'attaquer à la pénurie de professionnels en soins vétérinaires améliorerait considérablement le bien-être de ces personnes. Cette pénurie fait peser une pression énorme sur les épaules des équipes vétérinaires en les obligeant à faire des heures supplémentaires sans repos suffisant. L'incidence de cette charge de travail plus importante, qui vient s'ajouter aux autres facteurs de stress, se fait sentir sur la santé mentale et le bien-être général du personnel vétérinaire.
- III) **Soutenir le Programme de résilience, d'inclusion, de soutien et d'épanouissement (RISE) de l'ACMV :** Le gouvernement fédéral devrait offrir un financement annuel de 450 000 \$ durant quatre ans pour aider à financer le programme RISE de l'ACMV, un programme national axé sur la santé mentale, le bien-être, l'inclusion, la diversité, l'équité, l'accessibilité et le maintien en poste de tous les membres de la profession vétérinaire au Canada, en aidant les vétérinaires et les professionnels de la médecine vétérinaire à mener des carrières saines, durables et intéressantes. De plus, le gouvernement fédéral devrait fournir aux provinces et aux territoires un financement ciblé pour élargir l'accès des vétérinaires à des mesures de soutien au bien-être mental, y compris à des fournisseurs de soins de santé mentale spécialisés dans les facteurs de stress propres aux vétérinaires. En donnant la priorité à ces actions, nous pouvons aider à réduire la charge émotionnelle des professionnels en soins vétérinaires et améliorer leur capacité à prodiguer des soins de qualité.